

MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 89 • juin 2017



PAS DE PAIX SANS RESPECT DES DROITS

ELECTIONS : VERS UNE STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE MITIGATION DES CONFLITS AU MALI

LA MINUSMA LANCE UNE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES JEUNES DE **TESSALIT**

L'AUTONOMISATION DES FEMMES AU CŒUR D'UN PROJET À IMPACT RAPIDE DE LA MINUSMA À **GAO**

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

3 JOURNÉE INTERNATIONALE DE SENSIBILISATION À L'ALBINISME : LE CRI DE CŒUR DE SALIF KEITA

6 ELECTIONS : VERS UNE STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE MITIGATION DES CONFLITS AU MALI

8 GAO : PREMIÈRE VISITE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE DANS LA RÉGION

10 LA MINUSMA ET LE DANEMARK RENFORCENT LEUR SOUTIEN À LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU MALI

12 LA MINUSMA LANCE UNE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES JEUNES DE TESSALIT

13 LA SENSIBILISATION SE POURSUIT DANS LA RÉGION DE GAO : LA MINUSMA VISITE LES COMMUNAUTÉS DANS LE CERCLE D'ANSONGO

14 TOMBOUCTOU : DES OFFICIERS DE L'ARMÉE MALIENNE ET DES ÉLÈVES S'ENQUIÈRENT DU MANDAT DE LA MINUSMA

15 L'AUTONOMISATION DES FEMMES AU CŒUR D'UN PROJET À IMPACT RAPIDE DE LA MINUSMA À GAO

16 EN BREF

18 COMMUNIQUÉS



6



8



12



15



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SENSIBILISATION À L'ALBINISME : LE CRI DE CŒUR DE SALIF KEITA



Le 18 décembre 2014, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la résolution 69/170 (2014) proclamant le 13 juin Journée mondiale de sensibilisation à l'albinisme. La MINUSMA célébrera après le mois de ramadan cette troisième édition; mais dès aujourd'hui, la sensibilisation commence notamment avec l'artiste Salif Keita sur les ondes de la radio des Nations unies.

Aux côtés du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, M. Koen Davidse, la star de la musique Salif Keita était en entrevue exclusive sur les ondes de MIKADO FM. Invité à s'exprimer en marge de la célébration de l'édition 2017 de la Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme, l'artiste malien a dénoncé le sort réservé aux albinos dans son pays où, explique-t-il, ils sont malheureusement encore trop souvent victimes de crimes rituels. « À un an des élections générales maliennes, il y a eu déjà deux sacrifices humains perpétrés sur des albinos. L'un à Kita et l'autre à Sanankoroba, » a déclaré celui que l'on surnomme le Cheval blanc de la musique malienne.

Salif Keita estime cependant que la sensibilisation commence à porter ses fruits. Une sensibilisation en partie menée par les albinos eux-mêmes et qui, selon lui, ont vu certains résultats. « Avant, les albinos avaient peur de se regrouper pour qu'on ne vienne pas les enlever, pour aller les sacrifier; mais maintenant, il y a tellement d'associations d'albinos faites par des albinos eux-mêmes... Donc, ils ont compris le problème et c'est ce que nous voulions : qu'ils comprennent, qu'ils se rassemblent pour prouver aux autres qu'ils souffrent. » Des propos d'autant plus véridiques qu'il a lui-même mis sa notoriété et ses ressources au service de cette cause, en tant que membre fondateur et président de la Fondation Salif Keita pour les Albinos.

Engagé et concerné au plus haut point, Salif Keita, comme beaucoup de noirs à la peau blanche, œuvre pour que soient reconnues les multiples souffrances qui accompagnent l'albinisme et les violations de droits dont sont victimes ceux qui en sont atteints. En effet, menacés, les albinos ne le sont pas que par des crimes liés à de vieilles croyances.

ALBINISME : DE LOURDES SPÉCIFICITÉS ET DES DROITS À DÉFENDRE

Particularité visible, l'albinisme se définit comme un dysfonctionnement dans la fabrication du pigment qui colore la peau, les yeux, les poils et les cheveux : la mélanine. Il existe plus d'une dizaine de types d'albinisme. On distingue les albinismes oculo-cutanés, où la peau, les yeux, les cheveux et les poils ne sont pas pigmentés; et les albinismes oculaires où seuls les yeux sont pigmentés.

Ainsi, vivre avec cette pathologie en provoque d'autres et amène les personnes sujettes à avoir des besoins spécifiques, qui rendent leur vie difficiles et ce, dès la naissance.

Les mamans des nouveaux nés albinos sont souvent congédiées par leur mari; les enfants eux-mêmes risquent l'abandon et donc, encore plus vite, les sacrifices rituels. Les préjugés auxquels les albinos sont confrontés rendent difficile leur accès aux soins de santé adaptés, aux services sociaux, à une protection juridique et à la réparation en cas de violation de leurs droits. Les formes de discrimination auxquelles font face les personnes atteintes d'albinisme sont nombreuses. Leur droit à l'éducation, par exemple, est affecté par leur déficience visuelle, qui les contraint parfois à abandonner l'école. Un niveau d'éducation faible peut à son tour déboucher sur le chômage et entraver leur droit à un niveau de vie approprié, les reléguant ainsi souvent à la pauvreté.

La pire expression de la discrimination à l'encontre des personnes vivant avec l'albinisme est leur déshumanisation, qui est à l'origine des terribles agressions physiques dont elles sont victimes. Comme on les prend parfois pour des êtres magiques ou des esprits, on les mutilé, quand on ne les tue pas pour utiliser des parties de leur corps dans des rituels de sorcellerie. Ces agressions font de nombreuses victimes; celles qui survivent ainsi que leurs familles subissent de graves traumatismes.

Les personnes atteintes d'albinisme méritent qu'on protège leur droit à la vie et à la sécurité, ainsi que leur droit de ne pas être soumis à

la torture et aux mauvais traitements. Les campagnes d'éducation et de sensibilisation peuvent contribuer à la lutte contre la superstition et la stigmatisation associées à l'albinisme.

L'ONU ORGANISE LA RÉPONSE



Jusqu'à récemment, les mécanismes internationaux et régionaux de défense des droits de l'homme n'avaient répondu que de manière sporadique aux besoins des personnes vivant avec l'albinisme. Depuis juin 2013, en raison de la recrudescence des agressions commises à leur encontre, ces organes ont davantage centré leur attention sur les personnes atteintes d'albinisme.

En 2013 et 2014, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples réclamaient via les résolutions 2313, 2433, 2610 du Conseil des droits de l'homme de l'ONU et la résolution 263 de la Commission africaine, la prévention des agressions et de la discrimination à l'encontre des personnes atteintes d'albinisme. Le 18 décembre 2014, l'Assemblée générale adoptait la résolution 69/170, proclamant, à compter de 2015, le 13 juin Journée mondiale de sensibilisation à l'albinisme.

Par ailleurs, en réponse à l'appel lancé par des organisations de la société civile recommandant de considérer les personnes souffrant d'albinisme comme un groupe à part entière ayant des besoins spécifiques nécessitant une attention particulière, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a adopté le 26

mars 2015 la résolution 28/L.10, instituant le mandat d'expert indépendant sur la question des droits fondamentaux des personnes atteintes d'albinisme.

Ce nouveau mandat important contribuera à faire entendre la voix des personnes atteintes d'albinisme et à les protéger grâce à une meilleure sensibilisation, à la présentation au Conseil des droits de l'homme, d'un rapport annuel portant sur des préoccupations spécifiques, et à la prestation de services de conseil et d'assistance technique aux États membres, afin que ces derniers puissent mettre en œuvre des mesures spécifiques en faveur de la protection sur leur territoire des personnes atteintes d'albinisme.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Conseil des droits de l'homme que la Division des droits de l'homme de la MINUSMA, en tant que Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Mali, organise chaque année depuis 2015 la célébration de la journée, en collaboration avec les organisations de défense et de promotion des droits des personnes atteintes d'albinisme, notamment SOS Albinos, la fondation Salif Keita, et avec l'accompagnement des autorités nationales dont le Ministère des affaires religieuses et du culte, et le Ministère en charge du Développement social et de la solidarité. Elle œuvre également pour l'accompagnement des organisations de promotion et de défense des droits des personnes atteintes d'albinisme.



Salif Keita, artiste malien

ELECTIONS : VERS UNE STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE MITIGATION DES CONFLITS AU MALI



La Division des Affaires Electorales de la MINUSMA a organisé quatre ateliers, du 28 mai au 09 juin 2017 à Bamako, en vue de fournir un cadre de réflexion sur une stratégie de prévention et de mitigation des conflits et violences liés aux élections. Près de 200 acteurs nationaux clés de la société malienne dont des médias, des partis politiques de tout bord ainsi que les organes et les institutions de gestions des élections ont pris part aux différents ateliers qui ont chacun duré deux jours.

« La grande priorité qui a guidé l'organisation du présent atelier a été le souci de la pertinence et de l'anticipation. Pertinence, parce qu'il vaut toujours mieux prévenir que guérir. Anticipation, parce que le Mali vient d'entamer un nouveau cycle électoral au cours duquel de nombreuses échéances majeures sont prévues », a expliqué à l'ouverture des ateliers, M. Frantz Mésidor, Directeur par intérim de la Division des Affaires Electorales de la MINUSMA. Et d'ajouter que : « Compte tenu des enjeux des élections à venir, il s'avère impératif qu'un planning adéquat soit fait en vue de prévenir et pallier à toute éventualité de violence ou de crise liées aux élections », a-t-il ajouté. En effet, le principal objectif de ces ateliers est de permettre de manière participative à tous les acteurs du processus électoral de dresser une cartographie descriptive et analytique de la situation au Mali. Ils consistent aussi à évaluer les capacités de la société civile et des acteurs nationaux dans la prévention et la gestion des conflits en période électorale.

LA SOCIÉTÉ CIVILE A SON MOT À DIRE

Saluant la tenue de ces ateliers, les participants ont encouragé l'initiative de la MINUSMA à amener les différents acteurs à échanger autour des élections. Pour la Directrice exécutive de la coalition nationale de la société civile pour la paix et la lutte contre les armes légères, Dr Mariam Maiga, « les femmes ont un rôle important à jouer pendant le processus électoral. Elles sont à la base de la chaîne, doivent voter et développer des mécanismes de sensibilisation de l'ensemble des acteurs ».

A leur tour, les responsables des médias et des journalistes ont largement débattu de la nécessité d'élaborer cette stratégie nationale de prévention et de mitigation des conflits liés aux élections au Mali. Cependant, a souligné Abdoul Majid Thiam, représentant de la maison de la presse à cette rencontre, « Il était temps que la MINUSMA qui participe à la stabilisation de ce pays, puisse effectivement convier les journalistes maliens à travailler en amont pour qu'on puisse avoir des élections transparentes et apaisées au Mali en 2017 et 2018 ».

Pour l'enseignant chercheur à l'Université de Bamako, Amadou Samake, rassembler les forces vives de la société malienne autour de cette question offre le cadre de mettre à nues les principales difficultés et de contribuer à sensibiliser les fils et filles du pays.

« Dans un pays qui sort progressivement de crise et qui s'apprête à organiser des élections générales en 2018, un tel atelier permet d'attirer l'attention des populations sur le fait que les élections qui sont un processus éminemment politique, si on ne prend garde, peuvent être à l'origine de sa déstabilisation », a-t-il relevé.

DES COMITÉS LOCAUX D'ALERTE PRÉCOCE ET DE RÉPONSES RAPIDES PRÉVUS

Répartis en trois groupes, les participants à chaque atelier ont travaillé sur trois thématiques dont la première est le recensement des différents mécanismes de prévention et de gestion de crises qui existent au Mali et leurs capacités réelles. Pour la deuxième, ils ont réfléchi sur le nombre et le profil des médiateurs à former pour chaque site ainsi que sur les mécanismes possibles de leur recrutement. Enfin, la dernière a porté sur le type de mécanismes d'alerte précoce et de mitigation des crises liées aux élections approprié au Mali.

Chaque groupe a formulé des recommandations dont la consolidation aboutira à un dernier atelier de validation, par les mêmes acteurs, de cette stratégie nationale de prévention et de mitigation des

conflits et violences liés aux élections. Par la suite, le document validé sera vulgarisé auprès des différentes couches des régions du Mali dans le but d'y mettre sur pied des comités locaux d'alerte précoce et de réponses rapides, chargés de désamorcer les tensions sociales non seulement en période électorale, mais aussi pendant toute la durée du processus de paix et de réconciliation au Mali.

Dans quelques mois et conformément au calendrier électoral publié par le gouvernement, le Mali entend organiser au moins six scrutins majeurs d'ici à la fin 2018 qui permettront de couronner le processus de sortie de crise. « Ça nécessite de mener des campagnes de sensibilisation auprès des acteurs pour mieux comprendre les différentes dispositions contenues dans la loi électorale. Au niveau de la CENI, nous veillons à ce que les acteurs soient traités sur le même pied d'égalité », affirme Mamadou Maiga, sixième vice-président de la CENI.

De par leur nature et le contexte actuel, ces élections ont plusieurs enjeux politiques et socio-économiques tant pour le pays que pour les acteurs politiques impliqués. Elles pourront par ailleurs paver le chemin d'une réconciliation durable tant espérée par tout le peuple malien.



9 JUIN

GAO : PREMIÈRE VISITE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE DANS LA RÉGION



Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), M. Moussa Faki Mahamat, accompagné de M. Pierre Buyoya, Haut représentant de l'Union Africaine pour le Mali et le Sahel s'est rendu le jeudi 8 juin 2017, dans la région de Gao, où il a rencontré les représentants des forces internationales, notamment l'opération française Barkhane et la MINUSMA, des Forces de défense et de sécurité maliennes, du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC), de la société civile et ceux de la jeunesse.

La situation de la femme a dominé la première visite du Président de la Commission de l'Union africaine dans la Cité des Askia où son organisation a financé un projet pilote de maraîchage que l'UA finance à hauteur de 3.750.000 F CFA, au profit de 300 femmes des quartiers de Djidara, Boulgoundjié et Gadaye, mis en œuvre durant 9 mois. Il a assisté à la cérémonie de clôture du projet pilote de maraîchage et du lancement du nouveau projet "Iré Yé", financé aussi par l'Union africaine. Ce nouveau projet vise l'intégration socioéconomique des femmes des villes de Gao et Ménaka, dans les domaines de maraîchage, ou encore de l'embouche des petits ruminants et des bovins.

« Notre projet vise directement les femmes, car elles sont les premières victimes de la situation qui prévaut au Mali. Leur situation étant difficile, c'est pour cela que nous avons initié ce projet. Nous avons posé ce geste en vue d'exprimer notre soutien total à la femme africaine, précisément à la femme du Mali », a souligné M. Moussa Faki Mahamat...

Pour les bénéficiaires, l'appui de l'Union africaine a permis non seulement l'amélioration des connaissances organisationnelles des femmes, mais aussi le renforcement de la solidarité, afin de contribuer au développement socio-économique de notre chère communauté. « Grâce à ce projet pilote, les femmes maraîchères de Djidara, de Boulgoundjié et Gadaye ont renforcé la confiance, la cohésion sociale, à travers la création des associations villageoises d'épargne et de crédit, » a indiqué Mme Hazarata Kontao, présidente de l'Association Achilno Wafakaye et porte-parole des femmes maraîchères partenaires dudit projet.

M. Moussa Faki Mahamat et toute sa délégation composée du Commissaire à la paix et la sécurité, de la Commissaire aux affaires politiques ont



suivi, dans l'une des salles de réunions du Super Camp de la MINUSMA, un exposé détaillé sur la situation sécuritaire qui prévaut actuellement dans la région. Les avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger dans la région, dont l'opérationnalisation du MOC et le démarrage de ses patrouilles mixtes, l'installation des autorités intérimaires, la construction des sites de cantonnement, entre autres étaient aussi abordées par les différents intervenants.

« Si la situation sécuritaire au Mali ne s'améliore pas, il sera difficile de faire des avancées sur le plan politique », a expliqué le président de la Commission de l'UA. Et d'ajouter que « le Mali a une population résiliente et il y a cette volonté d'œuvrer en faveur d'efforts de paix. L'Union africaine ainsi que la communauté internationale sont très engagées à soutenir ce pays pour qu'il sorte de cette situation en vue de permettre à son peuple de vivre dans la liberté et la dignité ».

Le président de la Commission de l'UA s'est félicité du partenariat entre l'Union européenne et le G5 Sahel pour la nouvelle force conjointe des pays du Sahel dans le but d'améliorer les conditions de sécurité et la coopération transfrontalière. « Le Mali fait face au

banditisme, au terrorisme et aux pratiques de tout genre. L'UA était et demeure aux côtés du Mali dans cette épreuve. Nous venons d'entamer une tournée dans les pays du G5 Sahel et avons estimé utile de passer d'abord dans une province. Nous avons donc choisi la ville de Gao avant de nous rendre à Bamako», a-t-il déclaré.

La délégation de l'UA a pris acte du travail accompli par le Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) avec l'appui logistique de la force Barkhane et de la MINUSMA, soulignant l'importance, pour le succès du processus de paix en cours, de cette structure étatique dans la contribution majeure au retour à la paix au Mali. « Le MOC a subi une attaque barbare ici à Gao. Nous venons de voir comment les responsables et tous leurs combattants sont mobilisés pour la paix. C'est quelque chose de très important dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paix », a dit le président de la Commission de l'UA après sa visite au site de regroupement du MOC, situé non loin du Super Camp de la Mission onusienne.

Avant de quitter la Cité des Askia, la délégation s'est rendue sur le site qui accueillera prochainement un hôpital mobile de l'Union africaine dans l'enceinte du Camp Militaire Firhoun Ag Alinsar, non loin de l'aéroport de Gao.

LA MINUSMA ET LE DANEMARK RENFORCENT LEUR SOUTIEN À LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU MALI



Ce matin du 9 juin, au Quartier général de la MINUSMA à Bamako, le Chef par intérim de la MINUSMA, M. Koen Davidse, a officiellement signé avec l'ambassadeur du Royaume du Danemark au Mali, Mme Winnie Estrup Petersen, une convention de financement d'un montant de 8,2 millions de dollars injectés au Fonds Fiduciaire, administré par la MINUSMA en soutien à la paix et la sécurité au Mali.

A travers la Résolution 2085 adoptée en 2012, le Conseil de sécurité de l'ONU avait demandé la création du Fonds Fiduciaire des Nations en Soutien à la Paix et à la Sécurité. Il a pour objectif de soutenir les efforts du gouvernement malien pour favoriser le retour de l'autorité de l'État et de l'ordre institutionnel, à la promotion du dialogue national, à la réforme du secteur de la sécurité, la coopération régionale, les droits de l'homme, le soutien aux élections, le processus de Désarmement-Démobilisation-Réintégration (DDR) et les projets socio-économiques.

Ce troisième apport du Royaume du Danemark sera alloué à la réalisation de projets pour les dividendes de la paix dans les communautés affectées par le conflit au nord et au centre du Mali, avec un accent particulier sur les réductions des tensions inter et intra-communautaires. L'an dernier, le bailleur avait contribué à hauteur de 5,4 millions de dollars au Fonds Fiduciaire de la MINUSMA. « La première contribution du Danemark a permis à la MINUSMA de mettre en œuvre au cours des 16 derniers mois des projets clés de dividendes tangibles pour la population du nord et du centre du Mali », a souligné le Chef par intérim de la MINUSMA.

En effet, avec le soutien financier du Danemark, les populations les plus affectées du nord et du centre du pays ont bénéficié d'un total de 314 lampadaires solaires, améliorant considérablement la sécurité dans ces zones et facilitant les activités socio-économiques après la tombée de la nuit. 8 000 kits solaires ont également été distribués à des ménages vulnérables privés de l'accès à l'électricité et ayant

des enfants scolarisés ou en âge de l'être. Ces fonds ont aussi aidé à la construction et la réhabilitation de nombreux puits d'eau et de forages, en plus d'autres initiatives. Une autre contribution faite en 2016 par le Danemark à hauteur de 2,59 millions de dollars a été réservée pour la réhabilitation de la route de l'aéroport de Tombouctou.



De plus en plus, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et ses partenaires intensifient leurs actions en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations du nord et du centre, en particulier. Récemment, au centre, la MINUSMA a renforcé sa présence pour contribuer à l'apaisement de la situation sécuritaire tendue. A cet égard, avec la nouvelle contribution du Danemark, l'emphase sera mise sur des projets pouvant réduire les tensions dans ces localités. « La population a besoin de voir des bénéfices tangibles », a insisté M. Davidse. Le Fonds Fiduciaire est une synergie et une manifestation de la solidarité des bailleurs tels que l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Danemark, l'Irlande, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suisse et la Turquie envers le peuple du Mali.

Au terme de la cérémonie, s'adressant à Son Excellence Mme Petersen, M. Davidse a remercié le Royaume du Danemark pour la confiance renouvelée en la MINUSMA et l'importante contribution en appui à la paix et à la sécurité au Mali.



LA MINUSMA LANCE UNE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES JEUNES DE TESSALIT

Un projet de formation professionnelle pratique d'un montant de 58 millions a été lancé ce 07 Juin 2017 à Tessalit (à 290 km au Nord de Kidal). L'évènement a eu lieu sur place, dans les locaux de l'ONG AZHAR, en présence notamment d'autorités locales et de futurs apprenants.

D'une durée de six mois, ce projet a pour objectif de contribuer à réduire l'insécurité et la violence à travers la lutte contre le chômage. Pour cela, 50 jeunes issus de différents mouvements armés dans le cercle de Tessalit, recevront une formation professionnelle qui devrait leur permettre de se réinsérer dans la vie active.

« Nous espérons que ce projet contribuera à la cohésion sociale, la réconciliation, la consolidation de la paix et la dé-radicalisation des jeunes, dans la mesure où il apportera un soutien économique (formation et réinsertion des jeunes), aux communautés affectées par cinq années de crise, afin de les stabiliser et de contribuer à leur réinsertion socio-économique dans la société, » s'est réjoui M. Peter Karbeh Wisseh Chargé de programme DDR à la MINUSMA Kidal.

Financée par la MINUSMA, à travers sa section Désarmement, Démobilisation et Réinsertion/ Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS/DDR), cette initiative s'inscrit dans le cadre de la réduction des violences communautaires et la réinsertion socioéconomique des jeunes à risque de radicalisation. Mis en œuvre par l'ONG AZHAR, elle vise aussi à contribuer à la sécurité car un nombre important de jeunes ex-membres de groupes armés en seront les bénéficiaires. Le but ultime du projet étant la stabilisation de la région, à travers la réinsertion de ces jeunes.

Selon M. Abdallah Ben Hamou, le représentant de l'ONG AZHAR, la réussite de ce projet pilote



dépend de tous ses acteurs. À la fin, ce sont 50 emplois qui seront créés avec des opportunités de formation pour d'autres jeunes.

Lors de son discours de lancement, M. Abdallah Ben Hamou, a souligné l'avantage économique de ce projet, tout en remerciant les autorités locales et la MINUSMA qui en ont facilité la mise en œuvre. « Ce projet sera d'un profit considérable pour la population du cercle de Tessalit en général et à la jeunesse en particulier. Pour la population, il y aura sur place une main-d'œuvre qualifiée et des emplois pour la jeunesse, » s'est-il réjoui.

Les 50 jeunes bénéficiaires du cercle de Tessalit (Tessalit, Aguel hoc et Timtaghene) seront répartis parmi plusieurs cursus. Ainsi, 20 d'entre eux, divisés en groupes de cinq personnes, seront initiés à la mécanique-auto, l'électricité, la soudure et la maçonnerie. Les 30 restants, parmi lesquels se trouvent 18 jeunes femmes, suivront quant à eux une formation sur le maraichage et une autre sur la teinture des tissus.

À la fin de la formation, les jeunes formés recevront des kits de travail et un appui-conseil pour leur réinsertion dans la vie active.

LA SENSIBILISATION SE POURSUIT DANS LA RÉGION DE GAO : LA MINUSMA VISITE LES COMMUNAUTÉS DANS LE CERCLE D'ANSONGO



La MINUSMA poursuit ses activités de sensibilisation de la population sur la résolution 2295 du Conseil de sécurité de l'ONU et l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. Dernièrement une équipe de la Mission était au sein des communautés de Bazi, Monzonga et Seyna dans le Cercle d'Ansongo.

« Nous remercions la MINUSMA d'avoir répondu favorablement à notre requête dans le but de mettre tout le monde au même niveau d'information concernant le mandat de la Mission onusienne et ses différentes activités, mais aussi sur l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger », c'est en ces termes que le président du Conseil communal des jeunes d'Ansongo, Adrouf

Moussa, s'est réjoui de la tenue de ces différentes activités dans les différentes communautés de son Cercle suite à sa demande.

Dans le village de Monzonga M. Oumar Abdourahmane, conseiller du chef de cette entité, a salué à son tour cette démarche de la MINUSMA visant à expliquer ce qu'elle fait dans son pays. « Grâce à votre intervention, nous sommes désormais conscients de la contribution des Casques bleus dans la réussite du processus de paix en cours dans notre pays ».

Les femmes de Bazi, Monzonga et Seyna ont participé activement à la réussite de ces séances de sensibilisation dans leurs communautés respectives. Selon la représentante des femmes du

village de Seyna, Bonzey Dedeou Touré, « C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons chez nous. Certes, la MINUSMA n'est pas basée dans notre village, mais la présence de votre contingent à Ansongo nous rassure. Hormis quelques cas de banditisme enregistrés, nous sommes persuadées que notre Cercle [Ansongo] ne sera plus jamais attaqué comme en 2012 ».

À chaque étape, des maillots et autres articles promotionnels ont été offerts aux jeunes et aux femmes par les représentants de la MINUSMA, dont le Bureau de l'Information Publique, la Division des Affaires Civiles, la Police onusienne/UNPOL et les éléments du contingent nigérien basé dans le Cercle d'Ansongo.

TOMBOUCTOU : DES OFFICIERS DE L'ARMÉE MALIENNE ET DES ÉLÈVES S'ENQUIÈRENT DU MANDAT DE LA MINUSMA



Le 8 juin, le Bureau de la Communication et de l'Information Publique de la MINUSMA a tenu deux séances d'information distinctes sur les activités et le rôle de la Mission onusienne au Mali, à l'intention de 120 personnes parmi lesquels des Officiers de l'armée malienne et des élèves de l'école Cheick Nouh de Kabara.

A l'école Cheick Nouh de Kabara, une centaine d'élèves accompagnés des responsables et des enseignants de l'établissement se sont familiarisés avec les piliers du mandat de la MINUSMA et les activités de ses principales composantes. Les officiers de la Division des droits de l'homme et de la protection (DDHP), des Affaires Civiles (DAC) ainsi que des éléments de la Police des Nations Unies UNPOL ont présenté successivement leurs activités et rôles en appui processus de paix au Mali. «Je vous dis merci d'aider notre pays et nous permettre

de continuer à aller à l'école sans crainte. Nous vous demandons encore de renforcer d'avantage vos actions de bienfaisances et vos patrouilles pour que la paix soit définitive », a souhaité Awa Diarra, une des élèves.

La deuxième séance s'est déroulée au Camp Force Cheick Sidi Bakaye de Tombouctou, en marge d'une formation sur les droits de l'homme organisée par la DDHP de la MINUSMA du 08 au 10 juin, au profit d'une vingtaine d'Officiers des Forces maliennes.

En dépit des attaques sur son personnel civil et en uniforme, la MINUSMA mène des activités de sensibilisation sur le terrain pour mieux faire connaître son rôle et ses activités en vue d'aider le Mali à retrouver la voie de la stabilité et d'une paix durable.

L'AUTONOMISATION DES FEMMES AU CŒUR D'UN PROJET À IMPACT RAPIDE DE LA MINUSMA À GAO



M. Mohamed El-Amine Souef, chef du Bureau régional de la MINUSMA à Gao, a posé ce mercredi 14 juin 2017, la première pierre du projet à impact rapide de "Création d'un centre de teinture pour les femmes de Djidara". Prévus pour durer quatre mois et financés à hauteur de plus de 26 millions de F CFA, cette initiative contribue au renforcement de la cohésion sociale, à travers l'amélioration des capacités de résilience économiques des familles de Djidara.

Egalement présents à cette cérémonie de lancement officielle des travaux, les 31 membres de l'Association des Femmes pour le Développement de Djidara, bénéficiaires du projet. Sa présidente, Aissata Karim, salue l'appui financier de la MINUSMA et affirme que son rêve devient réalité. « La priorité de notre association est de promouvoir l'autonomisation des femmes, afin qu'elles puissent se défendre elles-mêmes et être moins vulnérables. L'argent est disponible et les travaux viennent de commencer. Au nom de toutes les femmes de l'association, nous nous déclarons

pleinement déterminées à faire tout notre possible pour atteindre notre objectif » a-t-elle martelé.

Excentré de la ville de Gao, la vie au quartier de Djidara est un peu plus difficile pour ses habitants, notamment pour les femmes dont la plus part est impliquée dans le vivre du maraîchage. Outre cette activité, les femmes de Djidara pratiquent d'autres activités complémentaires comme la teinture ou encore le tissage.

Cependant, la pratique de la teinture par les femmes de Djidara reste fortement marquée par un manque de matériel et d'équipement adéquat. Une carence que vient de combler le projet de création d'un centre de teinture dans le quartier.

Ce projet donnera l'opportunité aux femmes de cette association et aux autres femmes de la ville de Gao d'apprendre et/ou d'exercer dans de meilleures conditions le métier de la teinture. Ceci, dans un cadre apaisé, favorisant le renforcement de la cohésion sociale.



Pour sa part, le Chef du Bureau de la Mission onusienne a demandé aux femmes de Gao « de faire bon usage des résultats attendus de ce projet et de faire en sorte que toute la population en tire les bénéfices ». M. Souef a également rappelé à la population de toute la région de Gao que : « ce n'est pas le premier projet à impact rapide que nous sommes en train de financer. La MINUSMA a déjà financé plusieurs projets, notamment dans les domaines du maraîchage, de l'éducation parmi lesquelles, à travers les réhabilitations de plusieurs écoles et centres d'alphabétisation, des centres de santé, des adductions d'eau, etc. »

Et le chef de la MINUSMA à Gao de conclure : « La MINUSMA le fait pour le bien-être de la population ».

ENBREF

14 JUIN

Ce jeudi 15 juin 2017, quatre Casques bleus ont été, une dernière fois, salués par le Représentant Spécial du Secrétaire Général par intérim, M. Koen Davidse, le Commandant de la Force de la MINUSMA, le Général de division Jean-Paul Deconinck et le personnel de la MINUSMA. C'était au cours d'une cérémonie d'adieu à la base opérationnel de la MINUSMA à Bamako (MOB), où, un hommage a été rendu aux quatre soldats du contingent guinéen, tués à Kidal, dans l'exercice de leur fonction : au service des Nations Unies pour la paix au Mali, le 8 juin dernier. L'attaque avait également fait huit blessés.



14 JUIN

IMPORTANT CONTRIBUTION DE L'ITALIE EN SOUTIEN À LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU MALI

Le 13 juin dernier à New York, en présence du Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, la République de l'Italie a officiellement effectué une donation, s'élevant à 510.942 euros, au Fonds Fiduciaire ou Trust Fund en Soutien à la Paix et la Sécurité au Mali.

Le Représentant permanent de l'Italie auprès de Nations Unies, M. Sebastino Cardi et le ministre député des Affaires Etrangères de l'Italie, M. Vincenzo Amendola, ont co-présidé la cérémonie de signature de la participation de leur pays à ce Fonds administré par la MINUSMA.



Cette contribution substantielle de l'Italie servira à financer des projets dans le domaine de la sécurité, pour la mise en œuvre de la nouvelle politique nationale des frontières, la réhabilitation et l'équipement de la Gendarmerie nationale à Gao, et en support aux Forces Armées Maliennes pour renforcer les patrouilles à Mopti.

Le RSSG a mis l'accent sur les efforts de la MINUSMA en soutien au retour de l'autorité de l'État dans le nord et le centre du Mali. M. Annadif a également exprimé sa gratitude à l'Italie pour cette importante contribution qui sera bénéfique non seulement à la stabilisation du Mali, mais aussi à la sous-région du Sahel.

De leur côté, les hauts dignitaires italiens n'ont pas manqué de souligner la nécessité de répartir les dividendes de la paix entre les populations par la réalisation de projets concrets à leur profit. Enfin, ils ont aussi encouragé leur appropriation du processus de paix, sur la base d'un dialogue constructif et du respect mutuel.

14 JUIN

Suite à l'attaque qui a causé la mort de quatre soldats et blessé huit autres la semaine dernière, le Représentant spécial adjoint, du Secrétaire général, Mr Koen Davidse accompagné du commandant de la Force de la MINUSMA, le Général Deconinck s'est rendu à Kidal ce mardi 13 juin 2017.

M. Davidse, le commandant de la Force de la MINUSMA et plusieurs membres de son état-major, se sont rendu à Kidal pour s'enquérir de la situation politico-sécuritaire, encourager et rassurer le personnel civil et militaire de leur soutien et discuter avec les autorités locales des questions liées à la protection des civils, premières victimes de la crise au Mali qui perdure depuis 2012.

"C'est très important pour nous d'être capable de fournir des efforts pour l'accord de paix. La présence de la MINUSMA est importante pour protéger les populations mais aussi pour soutenir les autorités intérimaires. J'espère que nous pouvons faire cela afin d'améliorer la protection des civiles ainsi que celle de nos collègues," a expliqué M. Davidse.

Durant les différentes rencontres qu'il a tenu, le Représentant spécial adjoint a exhorté les parties signataires de l'accord de paix à plus d'engagement dans le processus de résolution de la crise au Mali.

La mission à Kidal a pris fin par la visite du site devant abriter le Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC), afin pour la délégation, de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux.





COMMUNIQUÉS

10 JUIN

DÉCLARATION ATTRIBUABLE AU PORTE-PAROLE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LE MALI

Le Secrétaire général condamne les deux attaques contre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) dans la ville de Kidal le 8 juin qui ont tué trois casques bleus et blessé huit autres.

Le Secrétaire général présente ses sincères condoléances aux familles des victimes ainsi qu'au Gouvernement guinéen. Il souhaite un prompt rétablissement aux casques bleus blessés. Le Secrétaire général réitère que les attaques contre des casques bleus des Nations Unies pourraient constituer des crimes de guerre selon le droit international et demande que les auteurs de cette attaque soient rapidement traduits en justice.

Le Secrétaire général renouvelle le soutien des Nations Unies au Gouvernement du Mali et aux parties signataires dans leurs efforts pour mettre en œuvre l'accord de paix.

New York, le 9 mai 2017

10 JUIN

MISE À JOUR AU SUJET DE L'ATTAQUE CONTRE LA MINUSMA À KIDAL

Bamako, le 10 juin 2017- Le corps d'un Casque bleu qui était porté disparu suite à l'attaque contre une position de la MINUSMA le 8 juin, a été retrouvé aujourd'hui non loin du lieu de l'attaque. Le bilan des victimes de l'opération terroriste menée contre les Casques bleus s'élève ainsi à quatre morts et huit blessés. Les blessés ont été traités à l'hôpital de la MINUSMA à Kidal et leur condition est stable.

La MINUSMA présente ses condoléances les plus attristées aux familles des victimes, au gouvernement et au peuple guinéen.



17 JUIN

**Journée mondiale de lutte contre la désertification
et la sécheresse**



MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR :

 <http://minusma.unmissions.org>

 facebook.com/minusma

 www.flickr.com/photos/minusma

 twitter.com/UN_MINUSMA

 www.youtube.com/minusma

 https://www.instagram.com/un_minusma

 MIKADO FM

Bamako 106.6 MHz

Gao 94.0 MHz

Kidal 94.0 MHz

Menaka 94.0 MHz

Mopti 91.8 MHz

Tessalit 94.0 MHz

Tombouctou 92.6 MHz

